Organisations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **6 (1991)**

Heft 2: **Gazette**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ORGANISATIONS

Le CORPUS VITREARUM MEDII AEVI (CVMA)

La Commission pour la recherche sur le vitrail du moyen âge en Suisse se présente à l'occasion du XVIème colloque international du CORPUS VITREARUM qui se tiendra à Berne du 26 au 31 août 1991

Le colloque international qui va avoir lieu à Berne en août prochain est l'occasion pour le CORPUS VITREARUM (CVMA) de présenter ses activités à un plus large public. Le CVMA a vu le jour pendant la seconde guerre mondiale, à une époque où, dans tous les pays d'Europe, les vitraux ont été mis à l'abri des dangers de la guerre et ont donc pu être photographiés et inventoriés dans des circonstances similaires. L'entreposage des vitraux et leur documentation ont été à cette époque exécutés par des institutions déjà actives dans le domaine de la conservation des monuments historiques comme das Institut für Denkmalpflege en Autriche, les Monuments Historiques en France, der Deutsche Verein für Kunstwissenschaft en Allemagne. D'autres organisations du même type se sont alors constituées en Angleterre, en Belgique, en Italie et en Suisse. C'est en 1947 que fut créé, à l'initiative du titulaire de la chaire d'histoire de l'art à l'Université de Berne, Hans Robert Hahnloser et grâce à l'appui d'experts comme Johnny Roosval, Dagobert Frey et Hans Wentzel, un comité international d'historiens d'art et de restaurateurs qui a donné officiellement naissance en 1952 à Amsterdam au Comité International d'Histoire de l'Art (CIHA). A la même époque, deux expositions importantes sur le vitrail en France (1952 à Rotterdam et 1953 à Paris) ont attiré l'attention du public sur cet art, la première exposition de ce genre 'Alte Glasmalerei in der Schweiz' avait été organisée en 1945/46 en Suisse sous l'égide du Conseiller fédéral Philipp Etter. Cette série d'expositions a certainement été le point de départ de l'intérêt qui s'est développé en faveur de la recherche et de la conservation des vitraux du moyen âge.

Les objectifs du CVMA

Dès le début, l'objectif principal du CVMA a été l'étude scientifique et la conservation des vitraux créés au moyen âge en Occident. Depuis sa création, le CVMA est dirigé par un comité international alors placé sous la direction de Hans R. Hahnloser, Johnny Roosval et Marcel Aubert. Ce comité dépend du Comité International d'Histoire de l'Art (CIHA) et est chargé de contrôler les activités des comités nationaux pous lesquels il est compétent. Ces comités nationaux ou commissions sont à leur tour rattachés aux Académies des sciences humaines de leurs pays respectifs. En Suisse, le CVMA constitue une commission faisant partie de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH).

Au cours des premières années suivant sa création, la tâche primordiale du comité international a été d'élaborer des projets de recherche et de mettre au point les règlements nécessaires à cette élaboration. De nombreux colloques ont été nécessaires (à Berne en 1952, à Paris en 1953 et à Cologne en 1954) à la définition de directives acceptables et applicables par tous les membres. Ces directives stipulent que les comités nationaux ont pour tâche de se consacrer à l'étude scientifique des vitraux mais surtout à la publication des catalogues 'CORPUS VITREARUM'. La Suisse a publié consécutivement les deux premiers catalogues (en 1956 et en 1965), tous deux consacrés aux vitraux en Suisse, le premier catalogue (du XIIème au XIVème siècle) a été un exemple bien suivi puisque la série compte désormais 35 volumes au niveau international. La Suisse est sur le point de publier son 4ème volume qui est consacré aux vitraux de la cathédrale de Berne (XVème - XVIème siècle).

La surveillance technique des restaurations

Lors de son IVème colloque international à Erfurt en 1962, le CVMA a décidé la création d'un comité technique afin d'assurer la surveillance technique des restaurations devenues de plus en plus nécessaire compte tenu des dommages causés par les problèmes d'environnement. En Suisse, cette surveillance technique est assurée en collaboration avec le Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail à Romont, une institution qui a vu le jour grâce au Progamme national de recherche 16 (PNR 16) et dont le directeur Stefan Trümpler est également membre du CVMA.

A l'heure actuelle, on remarque que la corrosion des vitraux s'est accélérée de manière alarmante depuis la seconde guerre mondiale bien que le problème du craquèlement des vitraux ne soit pas un problème récent. Tout profane qui contemple la beauté resplendissante d'un vitrail du moyen âge dans une église est tout d'abord impressionné par le spectacle unique qui s'offre à lui, s'il s'approche un peu plus près de la paroi de verre; son regard, pourtant inexpérimenté, remarquera tout de suite une dégradation de la surface, une modification du verre provoquée par les influences atmosphériques qui inquiète au plus au point les spécialistes. Les substances toxiques de l'atmosphère attaquent les vitraux sur lesquels elles déposent des matières corrosives. Ce phénomène persistant de dégradation rend opaques en un temps record les vitraux aux couleurs autrefois si somptueuses et est responsable de la disparition d'oeuvres uniques, témoins d'un art découvert au moyen âge. Nos vitraux sont gravement ménacés. Ce phénomène de dégradation, qui évolue aujourd'hui vite a déjà pris une certaine ampleur à Lausanne, à Königsfelden et à Hauterive, consterne non

ORGANISATIONS

seulement les conservateurs des monuments historiques mais encore l'opinion publique qui est de plus en plus consciente du problème. Il est donc absolument urgent de continuer à sensibiliser l'opinion publique et d'attirer l'attention des hommes politiques et des autorités sur la situation catastrophique tant qu'il est encore temps. Les vitraux qui ont survécu presque un millénaire sans subir de dommages sont condamnés dans un avenir proche à disparaître complètement si les moyens économiques et financiers ne sont pas mis en oeuvre pour trouver des méthodes qui permettront de lutter contre cette dégradation progressive et implacable des vitraux qui touche toute l'Europe. Ce problème concerne bien sûr tous les pays qui possèdent des vitraux datant du moyen âge; les vitraux modernes du XIXème et du XXème siècle commencent à porter les premiers stigmates d'une dégradation en cours.

Les nouvelles méthodes de restauration et les problèmes

Les méthodes traditionnelles de restauration qui ont été appliquées au cours des siècles derniers ne suffisent plus. Il est nécessaire dorénavant de travailler à la recherche de nouvelles méthodes grâce à la collaboration interdisciplinaire entre les spécialistes des sciences humaines et les spécialistes des sciences naturelles afin de pouvoir réagir dans les délais les plus brefs. Il faut en particulier déceler les causes du craquèlement du verre et trouver les moyens de le combattre sans endommager encore plus le vitrail. Des études sont en cours en collaboration avec l'ICOMOS, des colloques et des symposiums sont organisés au sein du CVMA. Les résultats des recherches sont publiés au fur et à mesure dans les 'News Letters' qui est l'organe de communication du comité technique créé par Hans Robert Hahnloser et financé par l'UAI. La collaboration entre les divers domaines de la recherche, les échanges scientifiques entre les historiens d'art, les scientifiques et les techniciens sont sans aucun doute une des particularités du CVMA et représentent certainement la base nécessaire à la sauvegarde des vitraux, ce précieux héritage aujourd'hui malheureusement en danger.

Malheureusement la dégradation évolue plus vite que le résultat des études et des recherches. Jusqu'en 1950, en Suisse, l'état des vitraux était relativement bon mis à part les mécanismes naturels de vieillissement qui, de part la nature même de la matière, sont indissociables de toute oeuvre d'art. A l'heure actuelle, on remarque une accélération du processus de dégradation. Jusqu'en 1965, les modifications de la structure du verre qui prenaient vingt ans ont été réduites à dix ans puis, jusqu'en 1985, quatre ans suffisaient pour aboutir aux modifications semblables, comme par exemple à Münchenbuchsee près de Berne. Pour beaucoup de vitraux, les mesures de restauration ne peuvent plus rien: le démontage et le transport dans un musée sont souvent les seules solutions pour éviter que les oeuvres déjà fort endommagées soient complètement détruites.

Le CVMA considère comme une de ses tâches les plus importantes de s'engager pour la sauvegarde et la conservation des vitraux existant encore et de faire prendre conscience à l'opinion publique que cette forme de conservation des monuments historiques est, à une époque où l'environnement souffre de plus en plus des substances toxiques, un devoir culturel prioritaire et primordial qui devrait nous permettre de sauver l'héritage de notre passé.

(voir également la rubrique Nouvelles page 9)

Ellen J. Beer

La culture industrielle en Suisse

Le 23 août prochain, 'Die Gesellschaft für Industriekultur' verra le jour à la 'Kultursagi' à Winterthour. Les changements énonomiques et techniques actuels ainsi que la rapidité croissante avec laquelle les biens culturels industriels disparaissent sont à l'origine de la création de cette société. L'exposé suivant donne un aperçu (incomplet) des activités menées en Suisse pour la conservation des biens culturels industriels.

1. La Suisse sur le plan international

A côté de l'ICOMOS qui organise des séminaires sur les biens culturels industriels et sur leur conservation, c'est essentiellement l'ICCIH qui s'occupe au niveau international de cette question. L''International Conference on the Conservation of the Industrial Heritage' a lieu tous les trois ans depuis 1973. En 1990, cette conférence s'est tenue à Bruxelles et a réuni des représentants de 30 pays. A l'occasion de ces conférences, deux 'National Reports' ont été publiés sur la situation en Suisse, un rédigé par Marc Barblan (1) pour les années 1978–1981 et un rédigé par Hans-Peter Bärtschi (2) pour les années 1984–1987. Pour les autres périodes il n'a pas été possible de trouver de service ou d'organisme pour se charger de tels rapports, ceci s'explique par le fait que l'archéologie industrielle repose en Suisse essentiellement sur des initiatives locales et régionales qui voient le jour au sein d'associations ou au niveau communal et cantonal. Pour le moment il n'y a pas de coordination nationale des efforts entrepris dans ce domaine et il n'existe pas non plus dans les universités de centres de recherche sur l'histoire de la technique ou sur l'archéologie industrielle. Les efforts entrepris pour la conservation

de l'héritage industriel sont multiples mais correspondent aux structures fédéralistes de l'Etat suisse. Pour ces raisons, il est difficile de présenter de manière systématique les activités dans le domaine de l'archéologie industrielle en Suisse. il est cependant possible de donner un aperçu de ce qui est réalisé à différents niveaux.

2. La recherche, les publications et l'enseignement

L'Association suisse de l'histoire de la technique (ASHT)s'est fixée comme objectif dans les années 70 de créer en Suisse un chaire d'histoire de la technique. L'Association est toujours aussi loin de son but, les Ecoles polytechniques fédérales pratiquant une politique de plafonnement du personnel. Certains titulaires de chaires et directeurs d'instituts encouragent cependant de plus en plus les travaux sur l'archéologie industrielle en rapport avec leurs spécialités. On peut citer ici le résultat de recherches menées dans ce contexte, la thèse de Hans-Peter Bärtschi 'Industrialisierung, Eisenbahnschlachten und Städtebau' publiée par l'EPFZ (3). Un certain nombre de travaux de licence et de thèses sur ce thème sont disponibles en polycopies ou en livres de poche dans les bibliothèques des universités; à part un bulletin sur les travaux de licence et sur les thèses terminés ou en cours de rédaction dans les instituts d'histoire des universités suisses (4), il n'existe pas de répertoires spécifiques des travaux de recherche consacrés à l'archéologie industrielle dans les universités et dans les instituts techniques supérieurs.

Au niveau national, une équipe de l'Université de Berne élabore un 'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse' (IVS). Parmi les instituts techniques supérieurs, le Technikum de Winterthour est le premier et le seul à avoir organisé trois cours d'archéologie industrielle donnés par Hans-Peter Bärtschi. Les Universités Populaires Suisses qui s'adressent au grand public ont également déjà proposé dans différentes régions des cours d'archéologie industrielle. De plus en plus l'archéologie industrielle fait partie des matières enseignées au cours de la formation des instituteurs du primaire ce qui prouve que l'intérêt est de plus en plus grand pour ce secteur spécifique.

3. La conservation des biens industriels

Les services fédéraux responsables de la conservation des monuments historiques ont créé il y a plusieurs années l''Inventaire des sites construits à protéger en Suisse'(ISOS) qui prend également en considération les installations industrielles. Sur la base de listes existant au niveau régional, certaines anciennes installations industrielles ont été répertoriées dans cet inventaire comme biens culturels devant être protégés. Conformément au décret fédéral du 14 mars 1981, onze bâtiments industriels et artisanaux répartis sur tout le territoire suisse font partie des biens culturels devant faire l'objet de mesures de conservation. Ces listes des

installations à protéger sont en fait des instruments de travail qui n'ont de force juridique que lorsque les autorités politiques compétentes décident des mesures de protection nécessaires pour chaque objet. Dans la plupart des cas, ces mesures de protection sont liées à l'octroi de subventions. Le système fédéraliste de la Suisse est tel que la Confédération n'est responsable que des mesures de protection des bâtiments qui lui appartiennent en propre. C'est ainsi que les Chemins de fer fédéraux ont établi de 1981 à 1984 un inventaire systématique de leurs bâtiments, cet inventaire n'est pas accessible au public.

La conservation de l'héritage industriel est pratiquée de manière très différente dans les 26 cantons suisses. Le service de conservation des monuments historiques du Canton de Zurich dispose de l'inventaire le plus complet des biens industriels. Cet inventaire a été commencé au début des années 80, parmi plus de 1000 objets recensés dans le Canton (sans tenir compte des villes de Zurich et de Winterthour), plus de 50 ont été inventoriés en détail et les premiers projets de restauration ont déjà dans certains cas été mis à exécution comme par exemple pour le complexe de la filature de Neuthal et pour le hangar à locomotives d'Uster. L'ancienne construction en béton du hangar de montage de l'aéroport de Dübendorf et cinq usines ont été placés sous la protection du service de conservation des monuments historiques, d'autres ont été rayés de la liste en raison du coût de leur restauration et de leur entretien. Les 3000 communes de Suisse sont compétentes pour la conservation des objets qui n'ont pas été classés d'importance régionale. Il existe de grandes différences entre les cantons sur la manière de considérer l'héritage industriel, ces différences sont encore plus grandes entre les communes. Jusqu'à présent seules les grandes villes ont été en mesure de préserver avec succès certaines installations industrielles, quelques exemples parmi d'autres, à Genève, le Pont de la Machine et la reconversion des abattoirs, à Bâle, l'aménagement de la papeterie au bord du Rhin, à Zurich, la restauration des abattoirs et de leur cheminée industrielle, l'aménagement du 'Mühlerama' au quatrième étage d'un moulin à cylindres fonctionnant par transmission.

4. Les activités des musées, les expositions, les conférences

Le musée le plus visité de Suisse est le Musée suisse des transports et des communications (auto-financé) à Lucerne qui met continuellement en valeur et présente de nouveaux secteurs de l'archéologie industrielle. Le Technorama à Winterthour, premier musée national de la technique créé en 1982, connaît des difficultés financières et, pour attirer un plus grand nombre de visiteurs, concentre désormais ses

ORGANISATIONS

activités sur les techniques contemporaines et futures. A côté de ces deux musées techniques d'importance nationale, il existe plus de 500 musées locaux dont certains se consacrent également à certains aspects de l'archéologie industrielle. Par contre, peu d'anciens bâtiments industriels et d'usines ont été conservés et transformés eux-mêmes en musées. Dans le Jura on trouve cependant deux nouveaux musées de ce genre, le Musée du Fer à Vallorbe et l'installation souterraine du Moulin du Col-des-Roches près du Locle. Des associations qui se consacrent à l'histoire de l'industrie minière en Suisse ont créé à Davos et à Gonzen près de Sargans des musées de l'industrie minière dans des mines et dans des galeries souterraines d'origine. Le public est toujours très attiré par les musées des transports et des communications, parmi les musées nouvellement créés on peut citer le Musée des troupes fédérales d'aviation à Dübendorf qui s'agrandit et ouvrira bientôt ses nouvelles halles d'exposition.

Parmi les activités et les expositions et les conférences spécialisées sur l'archéologie de l'industrie qui ont vu le jour ou ont eu lieu au cours des dernières années, on peut citer les premiers chemins didactiques qui mettent l'accent sur l'archéologie industrielle, le Chemin Ritter à Fribourg et le chemin à travers l'Oberland zurichois (qui existe depuis 1984, voir plus bas), la piste cyclable de l'industrie à Winterthour (5) ainsi que les expositions itinérantes comme 'Zürich als Industriestadt' (Zurich, Stuttgart) qui a été proposée au public à Genève en version française enrichie d'une série de photographies des paysages industriels romands sous le titre 'Il était une fois l'industrie' (6). En 1985, l'exposition 'Hydrodynamica' à Lausanne a été l'occasion de présenter les divers aspects de l'histoire de la production de l'électricité en Suisse. La 9ème Foire internationale pour la protection de l'environnement et la construction hydraulique qui a eu lieu en 1983 sur le thème 'Pro Aqua - Pro Vita' a permis de retracer l'histoire de la correction des cours d'eau et de l'utilisation de l'énergie hydraulique en Suisse (7). Deux conférences sur le thème 'La reconversion des bâtiments industriels' (8) ont, en automne 1987, été l'occasion de présenter au public en détail les multiples aspects de ce domaine particulier.

5. Les activités des associations

L'archéologie de l'industrie n'existerait pas en Suisse s'il n'y avait pas les associations et leurs multiples activités. Un nombre important d'associations s'est créé pour la conservation d'objets anciens tels que les véhicules sur rail, les avions, les bateaux à vapeur, les moulins, les scieries à roue hydraulique et pour la première fois pour la conservation de deux salles de machines équipées de machines à vapeur stationnaires. Ces associations ont un organe pour informer et être informées, la revue trimestrielle 'Industriearchäologie' d'Oskar Baldinger, Umiken/Brugg. La Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) s'occupe de plus en plus de l'archéologie de l'industrie; c'est Hans Martin Gubler qui a été un des premiers à se consacrer à cette matière, la SHAS tient compte de ce domaine d'activité d'une part dans sa série les 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse', d'autre part dans l'Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920 (INSA) (9). La Société d'études en matière d'histoire économique se préoccupe également des aspects touchant à l'archéologie industrielle dans sa publication 'Schweizer Pioniere des Wirtschaft und Technik' (10). Les nombreuses associations des amis des lignes de chemin de fer historiques sont regroupées depuis bientôt 40 ans en une association faîtière 'Schweizerische Eisenbahn-Amateure' et travaillent très activement en faveur de la sauvegarde de nombreuses lignes de chemin de fer privées et de nombreuses lignes des CFF. On peut par exemple citer leurs travaux pour la remise en état de la ligne Blonay-Chamby au-dessus du Lac Léman et de la ligne Bauma-Hinwil dans l'Oberland zurichois. Très souvent les efforts entrepris pour la conservation de certains objets ou bâtiments sont locaux et isolés. Pour la première fois, dans l'Oberland zurichois, différentes associations (une association pour la sauvegarde d'un bateau à vapeur, une coopérative pour la conservation d'un hangar à locomotives à Uster, une association pour la conservation des bâtiments artisanaux et industriels et une association pour la conservation d'un train à vapeur) ont coordonné leurs activités avec l'aide de personnes privées et des autorités communales et ont créé le chemin didactique de l'industrie de l'Oberland zurichois qui traverse des régions où l'activité de l'industrie textile était intense pendant la première moitié du XIXème siècle (11).

6. Les activités de l'industrie privée

Les initiatives les plus connues du public prises par des entrepreneurs privés dans le domaine de l'archéologie industrielle sont la conservation de l'usine principale de la Brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden/AG, de la salle de brassage, de la machine à vapeur, des locomotives à vapeur, des attelages de chevaux, etc. et le Musée de la Saline de Bex dans le Canton de Vaud. La restauration de la manufacture d'Islikon/TG construite il y a deux siècles est également l'oeuvre d'un entrepreneur, M. Jossi. De plus en plus d'entreprises ouvrent leurs propres musées pour présenter au public les aspects archéologiques de leurs métiers, par exemple la Société d'assurances Winterthour à Winterthour, l'entreprise Sulzer-Rüti qui expose une collection complète de métiers à tisser et de machines à Rüti. La conservation et le classement des archives des entreprises posent cependant des problèmes. Des mesures sont prises à la bibliothèque de l'EPF pour éviter que les archives des entreprises soient détruites, la bibliothèque se charge de reprendre une certaine partie des stocks d'archives pour les

conserver. Les archives privées les plus importantes sur l'histoire de la technique sont constituées par la 'Eisenbibliothek' de la Fondation Georg-Fischer au Couvent de Paradies/TG qui ont pu être conservées grâce à l'initiative privée d'une entreprise. – Pour conclure on peut dire qu'en Suisse les activités dans le domaine de l'archéologie industrielle ont augmenté et ont évolué de manière tout à fait satisfaisante au cours des dernières années surtout grâce aux initiatives locales qui pour le moment ne sont pas suffisamment bien coordonnées.

Publications et manifestations: 1) Bericht über Erforschung und Neubewertung des industriellen Erbes in der Schweiz 1978–1981, à l'occasion de la 4ème ICCIH publié en 1981 par API, Genève, 1981, par Marc Barblan
2) TICCIH, Industrial Heritage Transactions 2, par Manfred Wehdorn et Peter Swittalek, Vienne 1990, Switzerland, par H. P. Bärtschi, pages 269–275
3) Hans-Peter Bärtschi: Industrialisierung, Eisenbahnschlachten und Städtebau, Thèse EPFZ 1980, publication Bâle/Boston 1983
4) Laufende und abgeschlossene Lizentiats- und Diplomarbeiten an den Historischen Instituten der Schweizer Universitäten, publié par la Société générale suisse d'histoire, dernière édition Bulletin No 28, décembre 1986
5) Piste cyclable retraçant l'histoire industrielle de la région (18 étapes entre le Technorama, les terrains industriels de l'entreprise Sulzer et la première filature mécanique de Suisse à Hard), un dépliant peut être obtenu à l'Office du tourisme, Bahnhofplatz, 8400 Winterthour
6) Il était une fois l'industrie, catalogue de l'exposition publié par Marc Barblan, Genève 1985
7) 9. Internationale Fachmesse für Umweltschutz und Wasserbau: Die Geschichte der Gewässerkorrektion und der Wasserkraftnutzung in der Schweiz, Katalog, Basel 1983
8) Association suisse pour l'aménagement national: Die Umnutzung alter Industriebauten und ihre Auswirkungen auf die Umgebung, Dokumentation, Aathal 1987 et ASTH/PNR 16: Methoden der Erhaltung und Umnutzung industrieller Kulturgüter, Dokumentaion, Brugg (Industriearchäologie), 1987
9) L'inventaire Suisse d'Architecture 1850–1920, INSA. L'inventaire recense toutes les villes et les villages qui, avant 1920, comptaient plus de 10'000 habitants. Les volumes 1–6 ont paru d'Aarau à Lucerne (24 villes)
10) Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik Nr. 1 – Nr. 53, VWS, Weiacherstrasse 66, 8706 Meilen
11) Autorenkollektiv: Die industrielle Revolution im Zürcher Oberland – Von der industriellen Erschliessung zum Industrielehrpfad, mit Führer, hg. Jürg Hanser im Auftrage des Vereins zur Erhaltung alter Handwerks- und Industrieanlagen im Zürcher Oberland, Wetzikon 1986/1990; H. P. Bärtschi: Der Industrielehrpfad Zürcher Oberland, 80 Seiten mit Tuschzeichnungen, Wetzikon 1991; Prospekt bei der Zürcher Kantonalbank, 8622 Wetzikon, erhältlich.

Hans-Peter Bärtschi

ORGANISATIONS

La conservation des monuments historiques appartenant à la Confédération

Un entretien avec Martin Fröhlich, docteur ès sciences techniques, architecte diplômé de l'EPFZ, conservateur des monuments historiques appartenant à la Confédération qui nous parle de ses fonctions, de ses tâches, de ses idées et de ses conceptions

NIKE: La future restructuration du Parlement doit permettre aux parlementaires et à leurs collaborateurs de disposer de plus de place de travail dans le Palais fédéral. L'architecte tessinois Mario Botta et l'architecte bernois Kurt Aellen ont été chargés d'étudier la possibilité d'un agrandissement des bâtiments. A votre avis, à quoi doit-on faire particulièrement attention lors de la réalisation d'un tel projet?

Martin Fröhlich: Je pense que la commission du Parlement est peut- être allée un peu vite en demandant d'une part à Mario Botta (Lugano) et à Kurt Aellen (Berne) et d'autre part au bureau d'architecture Burkard, Meyer, Steiger und Partner (Baden) et à Claudine Lorenz (Sion) de présenter des projets. Au cours des dernières années, les responsables de l'Office des constructions fédérales et moi-même avons souvent réfléchi aux possibilités d'améliorer les conditions de travail des parlementaires aux abords des salles du Conseil. C'est là une tâche particulièrement délicate. Les parties anciennes du Palais fédéral sont les bâtiments les plus anciens que la Confédération ait fait construire (le bâtiment ouest du Palais fédéral a été construit de 1852 à 1857). La partie la plus récente du Palais fédéral est le Parlement construit entre 1894 et 1902 qui doit en premier lieu être considéré comme un monument national et seulement en second lieu comme le Parlement. C'est pour ces raisons que cela va être un travail très complexe de pratiquer des transformations importantes de ces bâtiments. Il va falloir respecter les perspectives urbanistiques, architectoniques, historiques et tenir compte des critères de conservation et des aspects fonctionnels. Je suis particulièrement impatient de voir ce que vont nous proposer les deux groupes d'architectes, Mario Botta et Kurt Aellen d'une part qui prévoient un nouveau bâtiment du côté sud du Parlement et les deux autres bureaux d'architecture d'autre part qui désirent transformer les ailes des deux autres bâtiments du Palais fédéral les plus proches du Parlement pour y installer le Parlement et ses services. Personnellement je pense que l'on devrait prendre en considération d'autres possibilités réalisables sur le plan théorique plutôt que de se contenter de ce qui a été proposé jusqu'à présent. On reparlera de tout ceci au moment voulu.

ORGANISATIONS

C'est bien sûr très tentant d'avoir un 'vrai Botta' à un endroit aussi important à Berne. Pourtant Berne n'a pas besoin d'un édifice construit par Botta pour être mise en valeur, son patrimoine culturel d'importance mondial en a déjà fait une ville très mondiale. Aujourd'hui déjà le front sud de la ville formé par les cinq bâtiments fédéraux, le Bernerhof, le bâtiment ouest du Palais fédéral, le Parlement, le bâtiment est du Palais fédéral et l'Hôtel Bellevue-Palace représentent un ensemble de monuments historiques qui font la gloire de la ville et sa renommée internationale. C'est pourquoi je pense que c'est un peu dommage de demander à Mario Botta de faire un projet pour un bâtiment qui ne nécessite aucune amélioration architectonique!

NIKE: Le service de la conservation des monuments appartenant à la Confédération constitue-t-il un service à part entière?

Martin Fröhlich: Il n'y a pas de service de conservation des monuments appartenant à la Confédération, il y a seulement un conservateur des monuments appartenant à la Confédération. Il s'agit en fait d'un nouveau poste qui vient d'être créé. Jusqu'à la fin février 1990, le secrétaire de la Commission fédérale des monuments historiques s'occupait en plus de ses fonctions au sein de la Commission - et donc quand il avait le temps - de la conservation des monuments appartenant à la Confédération. Avec le temps on s'est rendu compte qu'il était impossible de s'acquitter de cete tâche 'en plus' et que les plombs du secrétariat de la Commission fédérale des monuments historiques étaient sur le point de sauter. C'est pour cette raison que l'Office fédéral de la culture, l'Office des constructions fédérales, les PTT et les CFF se sont mis d'accord pour répartir les fonctions jusque là assumées par une seule personne entre deux postes, d'une part le poste à temps complet de secrétaire de la Commission fédérale des monuments historiques et d'autre part le poste de conservateur des monuments appartenant à la Confédération qui est pourvu à la fois par l'Office des constructions fédérales, par les CFF et par les PTT.

La personne nommée au poste de conservateur des monuments appartenant à la Confédération est également nommée membre correspondant de la Commission fédérale des monuments historiques afin que ce soit la Commission et non les entrepreneurs de la Confédération qui décide si ce qui se construit correspond aux normes fixées par le conservation des monuments historiques. Ma fonction au sein de l'Office des constructions fédérales est donc d'ordre administratif et, à ma grande satisfaction, me permet d'entretenir des contacts personnels avec les collaborateurs de cet Office, en tant qu'architecte, cela m'intéresse énormément de pouvoir travailler avec tant de collègues. D'un point de vue hiérarchique et en ce qui concerne mes mandats, je dépends toujours de la Commission fédérale des monuments historiques représentée par son secrétariat et bien sûr par son nouveau président André Meyer.

NIKE: Comment concevez-vous votre collaboration avec l'Office des constructions fédérales?

Martin Fröhlich: La question doit être posée différemment. Comment se passe la collaboration avec les services spécialisés de la Confédération chargés des constructions? Car l'Office des constructions fédérales n'est pas le seul service à construire pour l'administration fédérale et pour la défense nationale, il existe bien d'autres services comme la Division des bâtiments des CFF et la Division principale des bâtiments et des immeubles des PTT pour lesquels je travaille également lorsque des expertises ou des consultations sont nécessaires. D'une manière générale la pratique prouve q'il est préférable de consulter le conservateur des monuments historiques suffisamment tôt, c'est-à-dire lorsque le projet est en phase de planification. L'Office des constructions fédérales fait pour ainsi dire appel quotidiennement à mes services.

NIKE: Quels sont les bâtiments ou les groupes de bâtiments dont vous vous occupez en priorité et de quelle manière intervenez-vous?

Martin Fröhlich: Il faut tout d'abord considérer l'inventaire des bâtiments appartenant à la Confédération. Toutes les gares des CFF sont propriété de la Confédération; à cela s'ajoute la plupart des hôtels des postes et des bureaux de poste, au moins les plus grands, quelques casernes. Personne n'ignore que la plupart des casernes sont propriété des cantons. La Confédération est propriétaire de nombreux bâtiments administratifs, des bâtiments des Hautes écoles de Zurich et de Lausanne (EPFZ et EPFL) et de leurs annexes de Würenlingen, de Birmensdorf, de Dübendorf, de St-Gall, de Wädenswil, etc., des bureaux des Douanes et des bâtiments culturels comme Le Musée national suisse, les châteaux de Prangins et de Wildegg, la Bibliothèque nationale suisse et des bâtiments de représentation du Conseil fédéral, la propriété Lohn près de Kehrsatz et la Maison Beatrice von Wattenwyl à Berne et pour couronner le tout je citerai bien entendu encore le Palais fédéral.

Dans cette énumération il y a des objets qui sont et resteront des objets 'à problèmes' en matière de conservation comme le Palais fédéral par exemple. Les bâtiments de représentation doivent toujours être prêts à fonctionner, il faut veiller à l'état du service à café comme à l'état des peintures murales. Parmi les objets 'à problèmes' des sept à huit prochaines années, je pense à la gare principale de Zurich; les transforamtions des anciens bâtiments et les nouvelles constructions doivent en effet correspondre à certains critères de la conservation de monuments historiques.

NIKE: Comment sont définies les tâches du conservateur des bâtiments appartenant à la Confédération?

Martin Fröhlich: En principe, les conservateurs cantonaux des monuments historiques couvrent tout le territoire national, ils sont responsables du patrimoine culturel appartenant à la Confédération. Je n'ai pas du tout l'intention par mes activités de changer quoi que ce soit à cet état de fait. Mais étant donné que la voie hiérarchique est à l'heure actuelle quelque peu sinueuse et que la collaboration des cantons et des communes avec les différents services de l'Office des constructions fédérales, des PTT et des CFF et avec les bureaux qui utilisent les bâtiments en question pose certains problèmes, la plupart des conservateurs cantonaux et communaux des monuments historiques apprécient d'avoir une personne de contact au sein de l'administration fédérale qui soit un interlocuteur direct. Je considère donc ma fonction comme celle d'un intermédiaire dont le rôle est de faciliter aussi bien le travail des autorités cantonales et communales que celui des autorités fédérales. Pour vous citer un exemple, nous avons mis au point une réglementaion avec la Ville de Zurich qui prévoit que l'Office municipal des constructions ne peut prendre en considération des demandes de permis de construire pour des objets connus placés sous protection que si je les ai examinées et signées.

A cela s'ajoute qu'en tant que membre correspondant de la Commission fédérale des monuments historiques et comme tous les membres de cette Commission, je m'occupe également de bâtiments qui n'appartiennent pas à la Confédération. Je ne veux pas non plus manquer de mentionner une fonction que je remplis avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, mon travail en tant que conservateur communal des monuments historiques de Morat. Cette tâche m'est restée d'un ancien contrat exécuté pour la Confédération. Ce travail de conservateur communal me permet de voir sur le terrain les problèmes quotidiens auxquels mes collègues sont confrontés.

NIKE: De quels projets importants de rénovation et de restauration vous occupez-vous en ce moment?

Martin Fröhlich: En ce moment je m'occupe de l'EPF-Centre qui est toujours en travaux (au cours des mois prochains va commencer la restauration de l'observatoire). Je m'occupe également des bâtiments les plus anciens de l'EPF-Hönggerberg (construits à partir de 1962) parce que je pense qu'il est important de prendre soin dès maintanant de ces ensembles de bâtiments afin d'éviter d'avoir à les restaurer à nouveau une fois qu'ils seront devenus des monuments historiques. Le château de Prangins dans le Canton de Vaud est un de mes chantiers importants comme le Palais fédéral pour lequel il est nécessaire de prendre en considération les multiples aspects de la conservation des monuments historiques. En outre nous mettons en route quelques travaux de grande envergure, nous projetons la

ORGANISATIONS

restauration du Bernerhof sur la terrasse du Palais fédéral et l'assainissement du Depôt fédéral des chevaux de l'armée.

Je suis également responsable d'une tâche qui sort presque du commun, j'ai la charge de la remise complète en état des deux bâtiments de représentation de la Confédération. En collaboration avec Hanspeter Seiler, l'architecte chargé de l'entretien de ces deux bâtiments, je suis responsable pour toute l'architecture d'intérieur et pour la décoration et l'équipement de l'ensemble à l'exception des peintures qui sont du ressort de la Section arts de l'Office fédéral de la culture.

NIKE: Quels sont les souhaits personnels que vous aimeriez voir réalisés dans un avenir proche?

Martin Fröhlich: Je m'occupe depuis un certain temps des bâtiments fédéraux et je suis de plus en plus persuadé que la tâche du conservateur des monuments appartenant à la Confédération que j'ai la chance de pouvoir et de devoir exercer seul, et que j'accomplis avec beaucoup de plaisir, devra être un jour d'une façon ou d'une autre institutionnalisée. Parmi les 10'000 bâtiments qui appartiennent à la Confédération, il y en a dont la disparition ne serait à priori pas une perte mais il y en a également beaucoup pour lesquels ce serait dramatique s'ils devaient subir des préjudices aussi insiginifiants puissent-ils être. Je considère un de mes devoirs, et c'est également un de mes souhaits, de prendre un jour la décision de procéder à une sorte d'inventaire des bâtiments appartenant à la Confédération devant être protégés. - J'ai remarqué que la Confédération a toujours fait en sorte de construire des bâtiments qui, chacun dans son style particulier, sont des édifices de bonne qualité. Il y a peu d'architectes suisses de renom qui n'ont pas au moins fait construire un bâtiment fédéral, à l'exception pourtant de Le Corbusier.

Pour conclure j'ajouterai que l'un de mes souhaits les plus chers est depuis longtemps d'entretenir les contacts avec les utilisateurs et les visiteurs de 'mes' bâtiments soit par des publications, soit par des exposés ou soit par des visites guidées des bâtiments fédéraux. J'aimerai donc encourager la publicité dans ce domaine. Et puisque je parle justement de faire de la publicité pour les bâtiments appartenant à la Confédération, ce n'est pas pour rien que je suis membre du Comité du Centre NIKE qui, comme chacun sait, se consacre également à cette importante tâche.

Entretien mené par Gian-Willi Vonesch